

DEMANDE AUTORISATION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC 2023
A DÉPOSER au minimum 10 jours avant la date d'occupation effective
article 22 du règlement de voirie adopté par le conseil municipal du 29 juin 2009

1- Déclarant

Nom : Prénom(s) :
 Dénomination : Représenté par :
 Adresse Numéro : Voie :
 Code Postal : Localité :
 Téléphone : Portable : Fax :
 E.mail :

2- Renseignements sur le lieu et la nature des travaux

Adresse des travaux :

Date de début : Date de fin :
 Durée du chantier : jours

Superficie de l'occupation du domaine public : Joindre un plan

Nature de l'occupation du domaine public :

- Échafaudage Dépôt de matériaux Autres
 Grue Camion nacelle Zone de travail

N° de l'autorisation d'urbanisme obtenue pour les travaux :

Pour plus de renseignements sur les autorisations d'urbanisme, s'adresser au guichet unique des autorisations d'urbanisme de la mairie d'Albi (05 63 49 12 51)

3- Tarifs 2023 (délibération en conseil municipal du 26 octobre 2022)

Le montant de la redevance comprend un droit fixe de voirie de 13,00 € et un droit d'occupation variable en fonction de la superficie et du nombre de jours.

Tranche d'occupation	Coefficient de dégressivité	Unité	Tarif
- 0 à 30 jours	1	m ² /jour	0,95 €
- 31 à 60 jours	0,8	m ² /jour	0,76 €
- 61 à 90 jours	0,7	m ² /jour	0,67 €
- 91 à 120 jours	0,6	m ² /jour	0,57 €
- au-delà de 120 jours	0,5	m ² /jour	0,48 €

Au vu des éléments susmentionnés, je sollicite l'autorisation d'occuper le domaine public :

Date :
 Signature :

Toute demande incomplète ne pourra pas être traitée dans les délais.

POSSIBILITÉ D'ENVOYER LE PRÉSENT FORMULAIRE
 par e-mail : domainepublic.secretariat@mairie-albi.fr